

# **Présentation à l'intention des membres de la Commission sur les finances et l'administration**

## **Budget 2023**

Sylvain Tousignant  
Bureau du taxi de Montréal  
Date : 29 novembre 2022

## Liste des acronymes

- BTM : Bureau du taxi de Montréal
- DCS : Division du Centre de services
- LTRPA : Loi sur le transport rémunéré de personnes par automobile
- TRPA : Transport rémunéré de personnes par automobile
- MTQ : Ministère des Transports du Québec
- SAAQ: Société de l'assurance automobile du Québec
- SUM : Service de l'urbanisme et de la mobilité

## Mission

À travers son double mandat d'encadrement et de développement, le BTM agit à titre d'organisme régulateur auprès du transport rémunéré de personnes par automobile sur le territoire de la métropole.

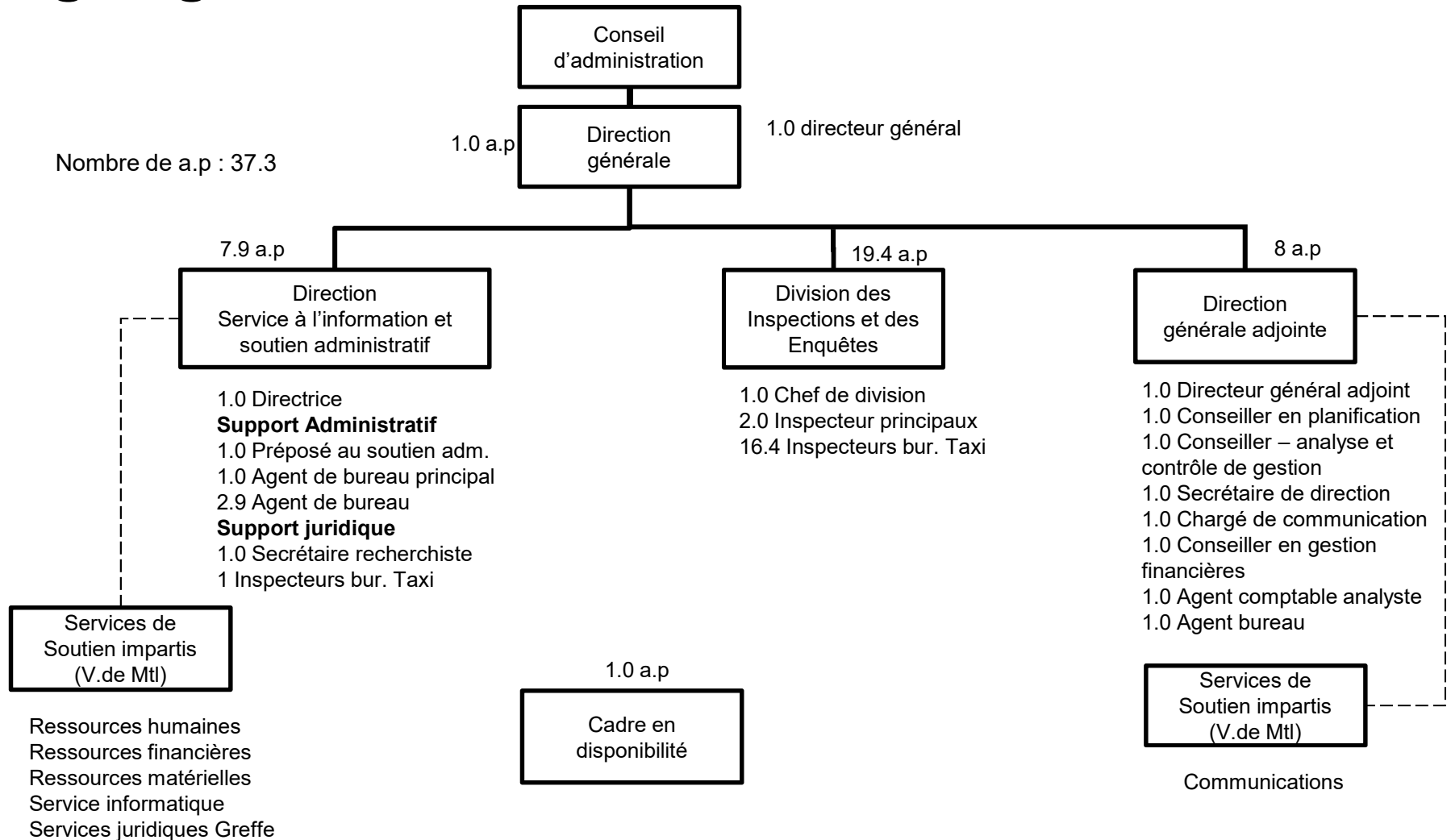
Depuis l'entrée en vigueur de la *Loi concernant le transport rémunéré de personnes par automobile* en octobre 2020, l'application de la Loi provinciale et ses règlements sont délégués au BTM sur le territoire de l'Île de Montréal.

Le BTM est chargé, pour le compte de la Ville, de percevoir des tarifs, redevances et autres sommes imposées en vertu de ses règlements.

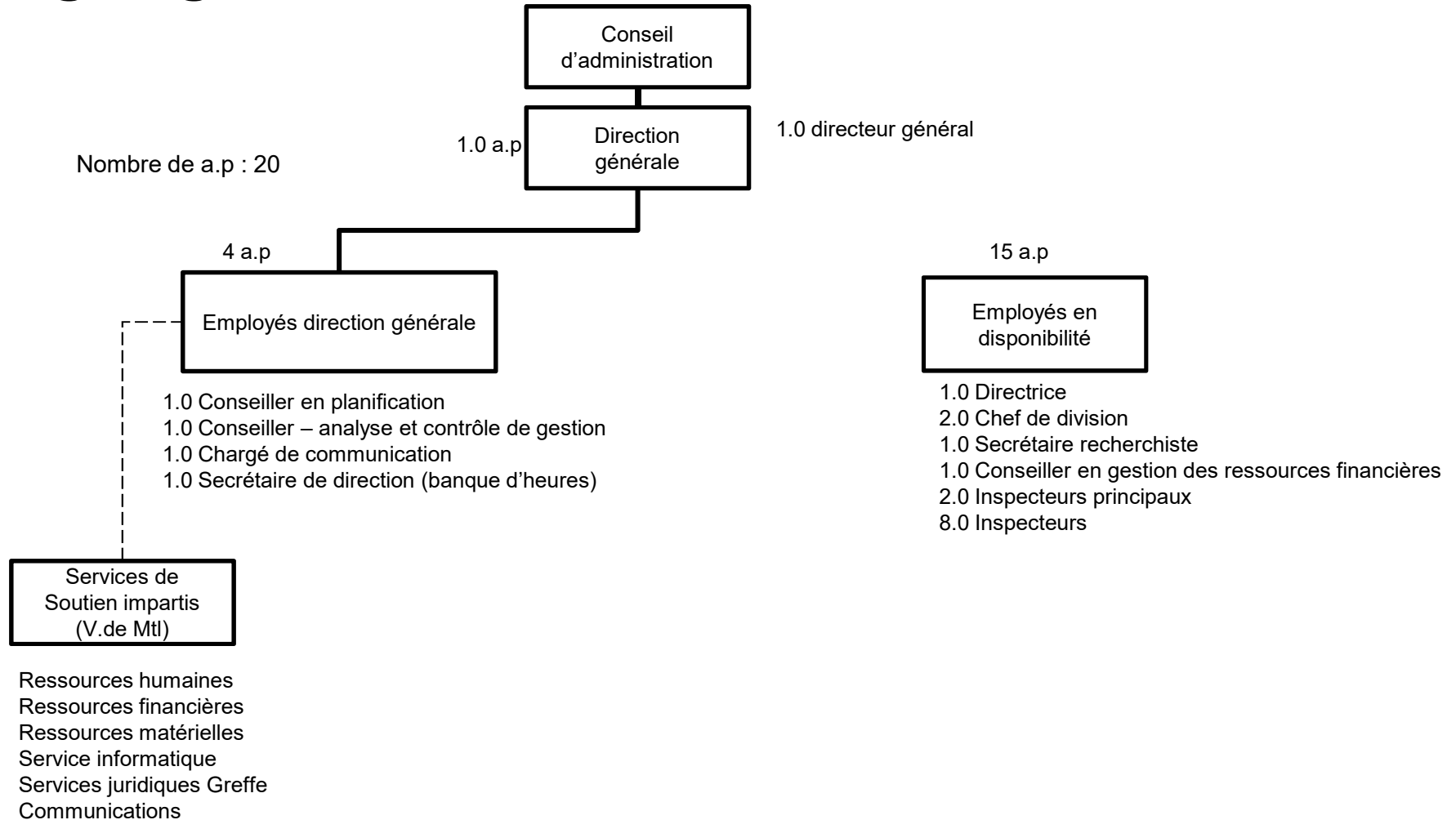
Le BTM détient également le mandat d'améliorer les services de transport par taxi de la métropole en améliorant notamment les compétences des chauffeurs, leur sécurité ainsi que celle des usagers. Ainsi, le BTM pilote des projets de modernisation structurants pour l'industrie du taxi. C'est dans cette perspective que le BTM a notamment mis en place différentes initiatives porteuses tant pour l'industrie que pour la Ville.

**Notez que la structure, le rôle et la mission du BTM n'ont pas été revus suite à la décision de cesser les activités du BTM au 31 décembre 2022.**

## Organigramme 2022



## Organigramme 2023



## Faits saillants 2022 et impacts

### Changement à la direction générale

- Départ à la retraite de André Poisson en mars 2022
- Nomination de Sylvain Tousignant en avril 2022

### Clôture des activités du BTM

- Décision de cesser les activités d'application législatives du BTM à la fin de l'année 2022
- Production d'un GDD en vue de la fin des activités du BTM en 2022 et le passage en instances municipales d'ici fin 2023
- Collaboration avec la Ville de Montréal, le MTQ, la SAAQ et diverses instances pour informer les acteurs de l'industrie quant à la fermeture du BTM

### Gestion des ressources humaines dans un contexte de transition

- Collaboration avec la Ville de Montréal, les ressources humaines et les syndicats pour accompagner les employés
- Reconduction de la convention de prêts de services de même que l'entente-cadre signées qui arriveront à échéance le 31 décembre 2022 (pour une durée de deux ans ou jusqu'à la dissolution du BTM)

### Transfert des activités du BTM

- Évaluation de différents scénarios afin que certaines activités du BTM soient maintenues sous la responsabilité de la Ville de Montréal ou d'autres organisations
- Transfert des droits de propriété intellectuelle de l'image de marque BONJOUR et Taxi Montréal
- Rapport de recommandation en matière d'encadrement des postes d'attente

### Poursuite des activités et soutien à l'industrie

- Poursuite des différentes activités du BTM en matière d'encadrement et de développement
- Implantation du modèle hybride combinant télétravail et travail en présentiel

# Budget de fonctionnement 2023

## Plan de la présentation

- Objectifs et réalisations 2022
- Indicateurs de l'organisme
- Bilan en matière de santé et sécurité au travail
- Évolution budgétaire 2022
- Objectifs 2023
- Budget 2023
  - Revenus et dépenses par compétences
  - Principaux écarts 2023 vs 2022
  - Revenus et dépenses par objets
  - Revenus et dépenses par objets – explications d'écarts
  - Dépenses par catégories d'emplois
  - Variations de l'effectif par catégories d'emplois
- Période de questions



## Objectifs et réalisations 2022

**Objectif : Poursuivre la réflexion, en collaboration avec la Ville de Montréal et le comité directeur, sur le rôle du BTM, sa mission en fonction de la *Loi concernant le transport rémunéré des personnes par automobile***

➤ Réalisations :

- Production et évaluation, en collaboration avec la Ville de Montréal et le comité directeur, de différents scénarios visant à planifier l'avenir des activités du BTM
- Décision de cesser les activités d'application législatives du BTM au 31 décembre 2022

**Objectif : Mesurer l'impact de la réglementation provinciale sur le territoire de l'agglomération de Montréal**

➤ Réalisations :

- Dépôt au MTQ du rapport final de l'étude d'impact quant à la *Loi concernant le transport rémunéré de personnes par automobile*

**Objectif : Collaborer avec les partenaires pour la modernisation de l'industrie du taxi**

➤ Réalisations :

- Gestion du programme de modernisation de l'industrie du taxi élaboré par le MTQ (volet image de marque);
  - 71 demandes en 2022 totalisant plus de 45 000\$ dollars
- Conclusion d'une entente avec Tourisme Montréal menant à l'octroi d'un montant de 24 000 \$ pour l'apposition du BONJOUR
- Dans le cadre de la stratégie de l'électrification de la Ville de Montréal, il a été tenue de l'atelier collaboratif sous le thème *Accélérer l'électrification du transport rémunéré de personnes par automobile* et production d'un rapport officiel incluant 47 recommandations

## Objectifs et réalisations 2022 (suite)

### **Objectif : Poursuivre les activités de développement, de communication et de rayonnement de l'industrie et du BTM**

#### ➤ Réalisations :

- Déploiement de la stratégie d'intégration au hélage électronique par *deep link* via le Registre des taxis
- Lancement d'une campagne publicitaire et d'un micro site web répertoriant l'ensemble des compagnies de taxis de Montréal
- Publication de 4 numéros du *Taxi Le Journal* (tirage 10 000 exemplaires et 1 500 lecteurs en ligne) et transmission de près de 120 avis d'information et de sensibilisation à l'industrie

### **Objectif : Poursuivre l'encadrement de l'industrie et le service à la clientèle**

#### ➤ Réalisations:

- Surveillance des activités réglementées
- Présence et support aux événements, dont le Grand Prix du Canada
- Formation au SPVM sur la Loi concernant le transport rémunéré de personnes par automobile
- Gestion et traitement des plaintes

## Liste des indicateurs suivis régulièrement de l'organisme

- Taux d'absentéisme
- Nombre de constats d'infractions émis
- Nombre de fiches d'inspections émises
- Nombre de demandes d'accès à l'information
- Nombre de demandes traitées à la division du centre de services

## Indicateurs – Taux global d’absentéisme

	2022	2021	2020
Taux global d’absentéisme	7,01 %	4,39 %	18,37 %

En 2021 et 2022 le taux d’absentéisme s’explique par des congés de maladie et majoritairement des congés parentaux, des congés de maternité et des congés sans solde.

En 2020, le taux d’absentéisme s’expliquait essentiellement par les congés pris en raison de la COVID-19

## Indicateurs – Nombre de constats d’infractions émis

	2022	2021	2020
Nombre de constats d’infractions*	2 642	338	469

\*Lors de l’entrée en vigueur de la Loi le 10 octobre 2020 et jusqu’en septembre 2021, aucun constat n’a été émis dû au fait que les infractions pénales à la Loi devaient être traitées à la Cour du Québec. De plus, les inspecteurs du BTM n’étaient pas en mesure d’avoir les codifications et un système de fonctionnement approprié pour rédiger un constat conformément aux nouvelles procédures. Conséquemment, aucune émission de constats d’infractions n’a été faite durant cette période de transition. Soulignons donc que:

- la période de données concernant l’année 2022 est du 1<sup>er</sup> janvier au 15 novembre 2022.
- la période de données concernant l’année 2021 est du 13 octobre au 31 décembre 2021.
- la période de données concernant l’année 2020 est du 1<sup>er</sup> janvier au 9 octobre 2020;

En 2021 et 2020, la diminution importante de véhicules et de chauffeurs sur la route ( $\pm 50\%$ ), dans le contexte pandémique a eu un impact sur le nombre de constats émis. De plus, en 2020, il faut prendre en considération de l’arrêt complet des activités des inspecteurs d’avril à juin, arrêt lié à la COVID-19.

## Indicateurs – Nombre de fiches d’inspection émises

	2022*	2021	2020
Nombre de fiches d’inspection	8 406	5 153	5 015

En 2022, le nombre de fiches d’inspection a grimpé comparativement aux années précédentes. Ceci découle principalement du fait que la diminution connue lors des années antérieures a reculé. La situation pandémique, ayant évolué pour le mieux, favorise les déplacements TRPA.

Bien qu’aucun constat n’ait été remis du 9 octobre 2020 au 12 octobre 2021, les activités de surveillance se sont poursuivies notamment par l’émission de fiches d’inspection liées à des infractions de la *LTRPA* et ses règlements qui ont été émises. Ce travail a permis de garder la DIE au courant des enjeux et des tendances dans l’industrie et de collaborer activement à l’étude d’impact du BTM.

\*Ces données concernent la période du 1<sup>er</sup> janvier au 15 novembre 2022.

## Indicateurs - Nombre de demandes d'accès à l'information

	2022*	2021	2020
Nombre de demandes d'accès à l'information	7	12	20

En tant que société paramunicipale, le BTM est soumis aux exigences de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. En 2019 et 2020, la majorité des demandes étaient relatives aux permis. Ces demandes ne sont plus attribuées au BTM depuis 2021.

\*Ces données concernent la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 octobre 2022.

## Indicateurs - Nombre de demandes traitées par la division du centre de services

	2022*	2021*	2020
Nombre de demandes de transactions traitées	0	8 798	71 200
Nombre de demandes d'information traitées	0	2 622	11 234

\*Ces données concernent la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2021 (**date de fermeture de la division du centre de services**).



## Bilan en matière de santé et sécurité au travail

	2022	2021	2020	2019	2018
Nombre d'accidents	1	0	1	0	2
Durée	0	0	0,5 mois	0	2 mois

## Évolution budgétaire 2022 – Revenus

### Revenus - évolution budgétaire 2022

(en milliers de dollars)

	Conseil d'agglomération	Autres revenus	Total
Budget original 2022	-	2 196,1	2 196,1
Budget modifié 2022	-	2 196,1	2 196,1
Prévisions 2022	-	2 203,0	2 203,0
Excédent (déficit) de l'exercice	-	6,9	6,9
<b><u>Explications des principaux écarts</u></b>			
Utilisation des revenus provenant de l'aide financière pour l'image de marque		50,0	50,0
Diminution des revenus autonomes		(25,1)	(25,1)
Diminution des revenus d'intérêts		(18,0)	(18,0)
	-	6,9	6,9

## Évolution budgétaire 2022 – Dépenses

### Dépenses - évolution budgétaire 2022

(en milliers de dollars)

	Conseil d'agglomération		Total
<b>Budget original 2022</b>	<b>4 654,6</b>		<b>4 654,6</b>
<b>Budget modifié 2022</b>	<b>4 654,6</b>		<b>4 654,6</b>
<b>Prévisions 2022</b>	<b>3 679,7</b>		<b>3 679,7</b>
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	<b>974,9</b>		<b>974,9</b>
<b>Explications des principaux écarts</b>			
Diminution du coût de la masse salariale dû à la fermeture et des postes vacants	(800,0)		(800,0)
Frais liés au plan d'action inférieur au budget	(123,5)		(123,5)
Autres frais administratifs	(51,4)		(51,4)
	<b>974,9</b>		<b>974,9</b>

## Objectifs 2023

- Clore l'ensemble des activités de la Division de l'Inspection et des Enquêtes
- Procéder au transfert des actifs et des responsabilités du BTM
- Assurer la continuité de certains volets administratifs et en lien avec l'industrie (Taxi Le Journal, Registre des taxis, programme clients-mystères, etc.)
- Procéder à la fermeture complète et à la dissolution du BTM

## Budget 2023 – Sommaire des revenus et dépenses par compétences

(en milliers de dollars)

	Revenus					
	Réel comparatif 2019	Réel comparatif 2020	Réel comparatif 2021	Prévisions 2022	Budget comparatif 2022	Budget 2023
Conseil municipal						
Conseil d'agglomération	5 244,1	3 612,5	3 381,3	-	-	
Aide financière MTQ	-	-	2 500,0	2 100,0	2 100,0	-
Autres revenus			62,7	103,0	96,1	41,5
<b>Total</b>	<b>5 244,1</b>	<b>3 612,5</b>	<b>5 944,0</b>	<b>2 203,0</b>	<b>2 196,1</b>	<b>41,5</b>

(en milliers de dollars)

	Dépenses					
	Réel comparatif 2019	Réel comparatif 2020	Réel comparatif 2021	Prévisions 2022	Budget comparatif 2022	Budget 2023
Conseil municipal						
Conseil d'agglomération	4 291,6	4 816,3	3 619,4	3 679,6	4 654,6	2 375,6
<b>Total</b>	<b>4 291,6</b>	<b>4 816,3</b>	<b>3 619,4</b>	<b>3 679,6</b>	<b>4 654,6</b>	<b>2 375,6</b>
<b>Excédent (Déficit) de l'exercice</b>	<b>849,8</b>	<b>(1 203,8)</b>	<b>2 324,6</b>	<b>(1 476,6)</b>	<b>(2 458,5)</b>	<b>(2 334,1)</b>

## Principaux écarts 2023 vs 2022 – Revenus

### Principaux écarts - volet des revenus

(en milliers de dollars)

	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Autres revenus	Total
<b>Comparatif 2022</b>	-	-	2 196,1	2 196,1
<b>Fin de l'aide financière MTQ</b>			(2 100,0)	(2 100,0)
<b>Diminution revenus autonomes</b>			(56,0)	(56,0)
<b>Variation totale</b>	-	-	(2 156,0)	(2 156,0)
<b>Budget 2023</b>	-	-	40,1	40,1

## Principaux écarts 2023 vs 2022 – Dépenses

### Principaux écarts - volet des dépenses

(en milliers de dollars)

	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
<b>Comparatif 2022</b>	-	4 654,6	4 654,6
Diminution masse salariale		(1 735,2)	(1 735,2)
Diminution des charges dédiées au plan d'action		(190,0)	(190,0)
Abolition du poste budgétaire – Vêtements		(50,0)	(50,0)
Abolition du poste budgétaire – Essence et entretien Véhicule		(54,6)	(54,6)
Diminution des amortissements		(110,0)	(110,0)
Abolition du poste budgétaire – Frais entretien systèmes informatiques		(80,0)	(80,0)
Diminution des frais administratifs		(255,8)	(255,8)
Provision pour honoraires professionnels pour dissolution		100,0	100,0
<b>Variation totale</b>	-	(2 279,0)	(2 279,0)
<b>Budget 2023</b>	-	2 375,6	2 375,6

## Budget 2023 – Revenus et dépenses par objets

### Revenus par objets

(en milliers de dollars)

	Réel comparatif 2019	Réel comparatif 2020	Réel comparatif 2021	Prévisions 2022	Budget comparatif 2022	Budget 2023
Autres services rendus	198,1	279,1	81,7	52,0	-	0,0
Contribution agglomération de Montréal	4 805,0	3 238,2	3 381,3	-	-	0,0
Revenus publicitaires et commandites	52,1	53,1	32,6	27,9	53,0	40,0
Revenus d'intérêts	53,9	34,6	13,3	19,3	37,0	0,0
Autres revenus (Gratuités)	135,6	6,7	5,0	3,8	6,1	1,5
Gain (perte) sur cession d'immobilisations	(0,6)	0,8	(69,9)			
Aide financière MTQ			2 500,0	2 100,0	2 100,0	0,0
<b>Total</b>	<b>5 244,1</b>	<b>3 612,5</b>	<b>5 944,0</b>	<b>2 203,0</b>	<b>2 196,1</b>	<b>41,5</b>

### Dépenses par objets

(en milliers de dollars)

	Réel comparatif 2019	Réel comparatif 2020	Réel comparatif 2021	Prévisions 2022	Budget comparatif 2022	Budget 2023
Rémunération et cotisations de l'employeur	3 423,4	3 503,9	2 785,8	2 772,8	3 573,3	1 838,1
Transport et communication	167,5	124,9	102,0	116,1	154,8	118,0
Services professionnels	118,9	252,5	-	-	-	-
Services techniques et autres	152,8	284,4	160,3	136,0	178,2	15,0
Location, entretien et réparation	37,5	15,4	56,7	69,5	47,5	0,0
Biens non durables	177,8	66,8	49,0	67,0	73,8	34,5
Autres objets	213,7	308,5	345,8	391,7	377,0	210,0
Frais liés au plan d'action	-	-	119,8	126,5	250,0	60,0
Frais plan d'action Covid	-	259,9	-	-	-	-
Provision frais dissolution						100,0
<b>Total</b>	<b>4 291,6</b>	<b>4 816,3</b>	<b>3 619,4</b>	<b>3 679,6</b>	<b>4 654,6</b>	<b>2 375,6</b>
Excédent (déficit) de l'exercice	952,5	(1 203,8)	2 324,6	(1 476,6)	(2 458,5)	(2 334,1)
Affectation surplus cumulé	-	-	-	-	-	-
<b>Surplus (déficit) net</b>	<b>952,5</b>	<b>(1 203,8)</b>	<b>2 324,6</b>	<b>(1 476,6)</b>	<b>(2 458,5)</b>	<b>(2 334,1)</b>
<b>Surplus (déficit) cumulé</b>	<b>2 987,7</b>	<b>1 783,9</b>	<b>4 108,4</b>	<b>2 631,8</b>	<b>1 728,8</b>	<b>297,7</b>



## Budget 2023 – Revenus et dépenses par objets – explications d'écarts (Revenus)

Principaux écarts - volet des revenus  
(en milliers de dollars)

	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Autres revenus	Total
<b>Comparatif 2022</b>	-	-	2 196,1	2 196,1
<b>Aide financière MTQ (terminé en 2022)</b>				(2 100,0)
<b>Diminution revenus autonomes</b>				(54,6)
<b>Variation totale</b>	-			(2 154,6)
<b>Budget 2023</b>	-	-		41,5

## Budget 2023 – Revenus et dépenses par objets – explications d'écarts (Dépenses)

### Principaux écarts - volet des dépenses

(en milliers de dollars)

	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Autres	Total
<b>Comparatif 2022</b>	-	-	<b>4 654,6</b>	<b>4 654,6</b>
Diminution masse salariale				(1 735,2)
Diminution des charges dédiées au plan d'action				(190,0)
Abolition du poste budgétaire – Vêtements				(50,0)
Abolition du poste budgétaire – Essence et entretien Véhicule				(54,6)
Diminution des amortissements				(110,0)
Abolition du poste budgétaire – Frais entretien systèmes informatiques				(80,0)
Diminution des frais administratifs				(255,8)
Provision pour honoraires professionnels pour dissolution				100,0
Variation totale	-			(2 279,0)
<b>Budget 2023</b>	-			<b>2 375,6</b>

## Budget 2023 – Dépenses par catégories d'emplois

	(en milliers de dollars)				
	Budget comparatif 2019	Budget comparatif 2020	Budget comparatif 2021	Budget 2022	Budget 2023
<b>Rémunération et cotisations de l'employeur</b>					
Cadres de gestion	925,0	958,8	903,2	771,1	614,2
Cols blancs	2 492,6	2 518,9	2 503,4	2 207,8	401,7
Professionnels	523,3	550,4	558,7	594,4	628,7
<b>Total</b>	<b>3 940,9</b>	<b>4 028,1</b>	<b>3 965,3</b>	<b>3 573,4</b>	<b>1 644,6</b>

## Budget 2023 – Variations de l'effectif par catégories d'emplois

	Années-personnes				
	Budget comparatif 2019	Budget comparatif 2020	Budget comparatif 2021	Budget comparatif 2022	Budget 2023
<b>Rémunération et cotisations de l'employeur</b>					
Cadres de gestion	6,6	6,6	6,0	5,0	4,0*
Cols blancs	33,1	34,1	33,2	27,3	11,0*
Professionnels	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0*
<b>Total</b>	<b>44,7</b>	<b>45,7</b>	<b>44,2</b>	<b>37,3</b>	<b>20,0</b>

\*Employés en disponibilités:  
 3 cadres  
 10 cols blanc  
 2 professionnels

# Période de questions ?

2580, Saint-Joseph Est  
Montréal (Québec)  
H1Y 2A2  
514 280-6600

Sylvain Tousignant  
Directeur général  
514 280-6607  
[sylvain.tousignant@montreal.ca](mailto:sylvain.tousignant@montreal.ca)